

# EUROPE ÉCOLOGIE -Les Verts passent au ni droite ni gauche !

29/04/2009



Avec des listes dirigées par Daniel COHN-BENDIT, libéral décomplexé, et José BOVE, antilibéral farouche, mais aussi Eva JOLY, dont les prises de position écologistes ne sont guères connues, et Yannick JADOT, ancien dirigeant de Greenpeace peu porté sur les questions sociales, on peut légitimement se demander ce qui unit Europe écologie.

En les écoutants, on comprend que les Verts en reviennent à leurs vieux démons d'une alliance transparti qui aurait pour fondement de préserver l'environnement. Leurs récentes prises de position sur les mobilisations sociales des mois de janvier et mars, sur le rapport Balladur et sur le

G20 montrent que la direction des Verts assume ce dépassement du clivage gauche droite, et l'affirme comme marque de fabrique.

Le programme d'Europe écologie s'en ressent, qui mêle propositions libérales visant au développement d'un nouveau capitalisme vert, et propositions plus à gauche, mais impossibles à mettre en œuvre dans le cadre du Traité de Lisbonne que les Verts continuent de soutenir et promouvoir.

Bien sûr, beaucoup de militants verts sont aujourd'hui dans une totale incompréhension de ce que fait leur direction. Notre tâche dans cette campagne sera donc de montrer que l'écologie n'est pas soluble dans l'Europe de Lisbonne et qu'une planification écologique en Europe sera plus sûrement le moyen de régler les désastres en cours. Donc qu'il vaut mieux voter pour le Front de gauche si l'on veut sauver la planète...

**1- Extraits choisis du livre de Daniel COHN BENDIT, «Une envie de politique», publié en 1998 pour les Européennes de 1999.**

*Extraits publiés par le journal La Décroissance de février 2009.*

Publié en 1998, ce livre d'entretiens servira de profession de foi pour Daniel Cohn Bendit lors de sa campagne pour les élections européennes de 1999. C'est en fait son cri de ralliement à l'économie capitaliste. « *Je suis pour le capitalisme et l'économie de marché* », confesse-t-il. La société est à ses yeux « *inévitablement de marché* ». Il ajoutera dans une interview dans Libération le 6 janvier 1999 : « *Je suis persuadé que si on dit non à l'économie planifiée socialiste, on dit oui à l'économie de marché. Il n'y a rien entre les deux* ».

Ce crédo économique se décline dans tous les domaines. Daniel Cohn Bendit défend la course au moins-disant social : « *si Renault peut produire moins cher en Espagne, ce n'est pas scandaleux que Renault choisisse de créer des emplois plutôt en Espagne, où, ne l'oublions pas, il y a plus de 20% de chômage* ».

Sur la culture, il défend la vision selon laquelle « *l'artiste doit trouver lui-même son propre marché* », sans subvention.

Face au SMIC jeunes, il avoue qu'il n'est pas contre « *si en échange d'un salaire réduit pendant 3 ou 4 ans, on leur donne la garantie d'accéder ensuite à un emploi ordinaire* ».

Il se déclare également pour l'autonomie des établissements scolaires, pour qu'ils fassent sans l'Etat leurs propres choix de professeurs et d'enseignements. Il n'est d'ailleurs pas opposé à l'appel aux fonds privés pour ces établissements afin de créer de « *véritables joint-ventures avec les entreprises* », en ajoutant que « *naturellement, l'industrie participerait aussi à la définition des contenus de l'enseignement contrairement à ce que nous disions en 1968* ».

Dans cette logique, il reprend évidemment à son compte la litanie libérale sur la dépense publique : « *Je suis très ferme sur le déficit public. Par principe, tout écologiste conséquent doit être pour une limitation des dépenses publiques* ».

Quant aux services publics, il affirme dès 1998 qu'ils doivent être ouverts à la concurrence : « *des services comme le téléphone, la Poste, l'électricité n'ont pas de raison de rester dans les mains de l'Etat* ».

Et il insiste : « *il n'y a pas de raison qu'il existe un service public de la télévision* ».

Enfin, il se déclare pour le travail le dimanche. « *Il faut admettre que les machines travaillent sept jours sur sept, donc admettre le travail du week-end* », et il ajoute : « *j'ai toujours été hostile aux horaires obligatoires d'ouverture des magasins (...). Tout le monde est scandalisé par le travail le dimanche, mais un Français serait aussi scandalisé de ne pouvoir faire son marché ou acheter son pain le dimanche.* »

Pour se donner bonne conscience, il justifie ainsi cette proposition : « *Les parents ont besoin d'être avec leurs enfants (...). Mais bien des jeunes, qui n'ont pas de contraintes ou besoins familiaux, sont prêts à travailler les vendredi-samedi-dimanche pour être libres à un autre moment, voire à travailler sept jours d'affilée s'ils ont ensuite une semaine de congés pour aller faire de la marche, de l'escalade ou toute autre chose dont ils ont envie.* »

## **2- Récentes prises de position de la direction des Verts**

On pourrait penser que les Verts auraient du mal à assumer un leader aussi libéral. Il n'en est rien. La direction des Verts se désolidarise toujours plus avec le camp de la gauche, au nom d'un « réformisme assumé ». Dès lors, c'est plutôt José Bové qui fait figure de singularité dans ce rassemblement. Trois prises de position récentes en témoignent.

### A/ refus de signer l'appel commun aux mobilisations des 29 janvier et 19 mars

La direction des Verts a refusé de signer avec l'ensemble des partis de gauche, du PS à l'extrême-gauche, les deux communiqués de soutien à la mobilisation sociale organisée par le front syndical aux mois de janvier et mars.

### B/ soutien officiel au rapport Balladur

Edouard Balladur a été reçu au siège des Verts par Cécile DUFLOT, porte parole nationale, qui s'est fait dédicacer le rapport. La rencontre s'est conclue par un communiqué de soutien des Verts, rappelant qu'ils soutiennent la plupart des propositions de la commission et sont prêts à engager le vote de leurs 9 parlementaires pour le faire passer.

Cécile Duflot a ainsi déclaré : « *On lui a rappelé qu'on avait neuf parlementaires, il était content car il sait que, dans ces réformes, chaque voix compte* ». Les Verts sont même prêts à rencontrer le président et le Premier ministre sur la question. « *On peut, comme pour Balladur, inviter Nicolas Sarkozy à notre siège* », ont-ils ainsi proposé. « *Cela ne veut pas dire évidemment qu'on est dans le camp de l'UMP et de Nicolas Sarkozy* », a précisé François de Rugy, député de Loire-Atlantique, « *cela veut juste dire qu'on est du côté des réformateurs* ».

### C/ Félicitations après le G20

« *Le G20 a pris des engagements importants visant à renforcer la régulation financière, à la fois dans chacun des Etats et au plan mondial, allant jusqu'à la surveillance des fonds spéculatifs et l'appel à en finir avec le secret bancaire* ». Tel était le communiqué de presse des Verts. Même Corinne Lepage (Cap 21) dans l'émission « Parlons net » sur France Info, a été plus radicale dans sa critique.

Ces trois positionnements sont dictés par la volonté d'être "constructifs" et de sortir du clivage gauche-droite. A ce rythme, JL Benhamias, passé des Verts au Modem (et tête de liste Modem dans le Sud-Est) va pouvoir réintégrer son ancien parti et aurait légitimement pu être tête de liste pour Europe écologie !

### **3- Analyse du programme d'Europe écologie - entre libéralisme vert et contradictions insurmontables**

Ce positionnement ni droite ni gauche se retrouve dans le programme d'Europe écologie, qui ne rejette pas l'Europe actuelle de Lisbonne, et propose un libéralisme peint en vert.

#### A/ Europe écologie n'est pas une liste pour le changement d'Europe.

Europe écologie ne remet pas en question le processus de validation forcée du Traité de Lisbonne (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - TFUE). Selon eux, la promesse d'un changement plus radical des orientations de l'Union européenne serait un renoncement à la construction démocratique du droit ! Ainsi, ils proposent une Assemblée Constituante Européenne uniquement pour régler le fonctionnement institutionnel de l'Union européenne, sans remettre en cause les orientations des traités existants.

#### B/ Un libéralisme « vert »

Europe écologie se garde bien de dénoncer le libéralisme de l'Union européenne. Ainsi, il propose un moratoire sur les libéralisations, en demandant un bilan de celles passées, mais il ne propose pas de les remettre en cause. Et lorsqu'il parle, parfois, des « services publics », l'expression est utilisée comme un simple synonyme de la notion de « services d'intérêt général », qui signifie un service minimum pour les plus pauvres, et non un service public à la française.

De même, il propose certaines mesures qui ne déplairaient pas aux libéraux européens... mais s'avèreront totalement inefficaces d'un point de vue écologique et social.

Ainsi par exemple, Europe Ecologie propose un « Bruxelles de l'emploi » pour reconverter l'industrie européenne, en particulier automobile, en envisageant sa conversion écologique et l'accompagnement social de la contraction du secteur.

Problème, il propose pour cela la forme contractuelle avec un « contrat européen de conversion écologique de l'industrie automobile », qui fait donc reposer complètement l'objectif sur le bon vouloir des entreprises du secteur ! On peut donc faire confiance aux constructeurs automobiles européens pour refuser une telle proposition... qui fera partie des innombrables vœux pieux de cette campagne européenne.

De même, Europe écologie veut nous faire croire qu'on pourrait « aller vers un futur 100% énergies renouvelables », sans remettre en cause la libéralisation du marché de l'énergie ni le marché des droits d'émission de gaz à effet de serre, qui a pourtant largement démontré son inefficacité depuis sa mise en œuvre en 2005 ! Leur seule mesure volontariste réside dans la mise en œuvre d'une taxe européenne climat/énergie visant à renchérir uniformément le prix de l'énergie d'origine fossile ou non renouvelable. Une telle taxe aurait non seulement des conséquences sociales fortes en renchérissant le prix de l'énergie, mais son efficacité sur la baisse des consommations n'est absolument pas démontrée aujourd'hui.

Pour atteindre l'objectif proposé, il faudrait sortir du nucléaire, arrêter la course à l'exploitation pétrolière, investir massivement dans les énergies renouvelables et réduire massivement les consommations d'énergie...

Ce n'est pas en faisant confiance au libre marché et à ses opérateurs, Total, AREVA et EDF, qu'on y arrivera ! La seule manière de viser cet objectif, c'est de le planifier en constituant un pôle public européen de l'énergie, comme le propose le Front de gauche, et pour cela, de remettre en cause la ratification du Traité de Lisbonne qui l'interdit.

### C/ Et des contradictions insurmontables

Fruit d'un compromis avec la gauche des Verts (?), certaines mesures d'Europe écologie sont en revanche très intéressantes. Problème : elles ne pourront pas se faire dans le cadre du Traité de Lisbonne qu'Europe écologie défend !

Ainsi :

- La proposition de taxe sur les transactions financières de type Tobin est interdite par l'article 63-1 du TFUE : «*Dans le cadre des dispositions du présent chapitre, toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers sont interdites.* »
- La défense du droit à la souveraineté alimentaire avec, si nécessaire, des barrières douanières, ainsi que leur proposition de relocalisation de l'activité agricole entrent en contradiction avec l'article 188 B du TFUE : «*L'Union contribue à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux et aux investissements étrangers directs, ainsi qu'à la réduction des barrières douanières et autres.* »
- La proposition de réorienter la PAC dans un sens non productiviste nécessiterait

d'abroger ou modifier l'article 39 du TFUE : « *La politique agricole commune a pour but d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimal des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre ;* »

- La proposition d'un revenu minimum d'existence et d'un revenu maximum, dont les montants seraient calculés dans chaque Etat membre en fonction du revenu médian ou moyen, se heurte au principe posé par l'article 153 du TFUE qui exclut « *toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des États membres* » en la matière.

- La possibilité de donner des instructions à la BCE pour favoriser le financement de politiques est exclue par l'article 130 du TFUE : « *ni la Banque centrale européenne, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions, organes ou organismes de l'Union, des gouvernements des États membres ou de tout autre organisme.* »